

COMMUNE DE JABLINES

RIVIERE DE MARNE

ZONES SUBMERSIBLES
du département de Seine et Marne

Legende

 ZONE A : Zone de grand écoulement des crues

 ZONE B : Zone d'Expansion des Crues

 Limite de Commune

N.B. : Le nivellement du fond de plan est en NGF orthométrique. Pour obtenir le NGF normal, rajouter 37cm

PK : Point Kilométrique

ECHELLE : 1/2000

Mise à jour du fond de plan et cartographie couleur établies en DECEMBRE 1995 par le Cabinet Jean-Mary GUEPRAUD Géomètre Expert D.P.L.G. - 19 Rue Bossuet 77100 MEAUX - Tél : 64.34.03.25

NGF Normal

	Pointe Kilométriques	1966
Limite de Commune Amont	152bis210	44,85
	152bis500	44,80
	153bis000	44,71
	153bis500	44,63
	154bis000	44,55
	154bis500	44,46
Limite de Commune Aval	155bis000	44,38
	155bis250	44,34

NOTA : Les Voies SNCF ne sont pas submersibles

Mise à Jour	Objet
Février 1996	Voiries et Constructions

